

Marcel Valière

Les leçons d'un congrès

(1948)

(L'Ecole libératrice, 15 avril 1948)

Le congrès extraordinaire du S.N.I. a revêtu un intérêt exceptionnel, Trois mois de polémiques et de discussions ardentes l'avaient précédé. Et les délégués des sections qui, le matin du 22 mars 1948, se pressaient dans le hall de la Maison de la Chimie, se rendaient nettement compte que c'était la vie de notre organisation syndicale qui était en jeu, et donc le sort de nos revendications essentielles, et donc l'avenir même de l'école laïque. Toutes ces préoccupations ont dominé les débats et ce congrès, qui pouvait être tumultueux, désordonné et décevant, a eu une tenue remarquable, si l'on en excepte quelques incidents sans gravité.

Le rapport d'activité, l'affiliation, l'orientation, tels furent les trois principaux centres d'intérêt ». C'était facile à prévoir. Le premier n'étant d'ailleurs qu'une introduction aux deux autres.

C'est la première fois dans l'histoire du S. N. qu'un nombre aussi important de mandats (plus de 500) se groupent pour condamner l'activité passée. Vote négatif, certes, avec toutes les faiblesses que cela comporte. Mais avertissement sérieux tout de même. Si des votes contre un rapport moral peuvent être provoqués par des motifs opposés, il n'en reste pas moins qu'à la Maison de la Chimie, les mêmes critiques ont été parfois apportées par des congressistes appartenant à des courants différents. Le Bureau sera bien inspiré si, dans son activité de demain, il tient compte au maximum des griefs formulés sur son activité d'hier.

Le congrès a décidé que le S.N des Instituteurs serait désormais autonome. Je ne crois pas trahir sa pensée profonde en affirmant que trois raisons importantes sont à la base de cette décision.

Tout d'abord le souci de maintenir l'unité des enseignants, unité impossible à la C.G.T., unité impossible à Force ouvrière. L'autonomie, en dépit de certains, était bien la solution la plus sage, la plus unitaire. La consultation des syndiqués et le congrès souverain en ont fait la preuve de façon décisive. Comme nous le lui avons demandé, le S.N. des Instituteurs a donné aux autres syndicats le magnifique exemple d'une organisation qui refuse de se scinder et qui fait passer le souci de sa cohésion interne avant les préférences d'ordre idéologique.

Ensuite, la volonté de condamner tous les responsables de la scission confédérale. Ceux de Force ouvrière comme ceux de la majorité confédérale. Ceux qui ont pris la responsabilité de l'acte comme ceux qui l'avaient rendu possible et inévitable.

Le congrès a pris dans l'argumentation des cégétistes contre Force ouvrière, dans l'argumentation des partisans de celle-ci contre les défenseurs, des dirigeants de la C.G.T. ce qu'il y avait de fondé dans les deux thèses pour renvoyer dos à dos Jouhaux et Frachon.

Enfin, le désir clairement affirmé de travailler à la reconstitution d'une C.G.T. unique et démocratique sur des bases plus solides que celles définies au congrès de fusion de Toulouse, en 1936. Les instituteurs syndiqués autonomes ne veulent pas se couper de la classe ouvrière, ils n'entendent pas se réfugier dans un splendide isolement ni sombrer dans un amicalisme désuet.

Qu'on lise attentivement la motion d'orientation adoptée par le congrès. Elle n'est sans doute pas parfaite, mais rarement un congrès syndical a adopté un texte aussi clair, aussi précis, aussi complet. Il fixe pour les mois à venir le cadre dans lequel il doit s'inscrire l'action du S.N. Il en définit les grandes idées directrices.

Il constitue désormais pour tous les militants, ceux du Bureau national comme ceux des sections départementales, la charte qui doit guider et inspirer toute leur activité. Il renoue avec ce qu'il y a eu de meilleur avant 1939 et avant 1935 dans le syndicalisme universitaire. Le S.N. ne veut pas ou ne veut plus être ballotté au gré des événements. Dans les circonstances présentes, alors que de multiples écueils barrent la route, aller à la dérive serait aller à un naufrage certain. Le congrès a fourni aux responsables de tous échelons les instruments indispensables pour ne pas s'égarer. A eux de les utiliser à bon escient, à eux d'en faire un bon usage.

Les meilleures motions ne sont rien si elles ne sont que des pièces d'archives. Rien n'est facile ; aujourd'hui comme hier, plus qu'hier peut-être, les difficultés sont énormes. Une conception claire des obstacles à surmonter, des pièges à éviter, des résistances à vaincre, ne vaut rien sans la persévérance et la continuité dans l'action sans la volonté acharnée d'aboutir. Volonté de tous et non d'une poignée de militants, si bien intentionnés soient-ils.

En maintenant l'unité des enseignants dans le S. N. autonome, ce congrès aura été un excellent congrès. Mais il peut faire plus et mieux encore si tous les enseignements qu'il comporte en sont tirés par chacun. Il propose une méthode de reconstitution de l'unité ouvrière qu'il faudra diffuser très largement ; il apporte un programme de lutte dans les divers domaines qui intéressent le mouvement syndical, programme qu'il faudra également faire connaître au maximum.

En définitive, l'autonomie, loin d'être une solution à la Ponce-Pilate, confère au S.N. et à ses militants des responsabilités accrues.

C'est là, parmi quelques autres, la grande leçon de ce congrès.

Marcel VALIERE.